

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2015

Auteurs :
Yvon Schléret (ORSAS),
Fabienne Bailly,
Aurélien de Marne,
Lionel Diény (CMSEA)

Les phénomènes marquants en 2014

Des espaces festifs qui se renouvellent en s'éloignant de l'esprit alternatif

Après un repli, l'offre festive musicale apparentée aux free parties est à nouveau soutenue en Lorraine. En 2014, on dénombre au moins une fête par week-end, même en hiver, si ce n'est trois ou quatre aux saisons les plus propices. Les organisateurs les plus chevronnés ont définitivement adopté les stratégies commerciales des entrepreneurs de spectacle vivant en considérant les fêtes comme un « produit » culturel à promouvoir par un marketing publicitaire, en ciblant la programmation sur des DJs à la mode pour concurrencer les clubs et en visant la rentabilité des manifestations par des entrées payantes. Ce regain festif s'accompagne d'une modification des modalités d'organisation. Les fêtes sont aujourd'hui assez éloignées de l'aspect alternatif et clandestin qui a pu les caractériser à leur début. Les nouvelles générations d'organisateur choisissent en effet le respect de la réglementation, mais ils sont souvent contrecarés par des difficultés administratives qu'ils avaient sous-estimées. C'est pourquoi les nouveaux *sound system* se développent assez souvent dans une certaine improvisation. Cette spontanéité, si elle favorise la cordialité de la fête, facilite aussi l'incursion et le déploiement non anticipés de trafics de drogues. Les interrogations sur le lien

actif, complice ou bienveillant, avec le trafic de drogues, de certains organisateurs sont aujourd'hui posées de manière ouverte. Il est ainsi couramment admis, à tort ou à raison, que les teufeurs les mieux informés choisissent les fêtes en fonction de tel ou tel *sound system* perçu comme une annonce garantie de la présence du produit illicite recherché.

Les free parties sont toujours marquées par l'hétérogénéité des publics. Ses caractéristiques varient en fonction des saisons et des heures de la fête. En été, il y a davantage de clubbers. Après 2 heures du matin, les sortants de clubs à la recherche d'un after sont motivés par les fêtes techno « alternatives ». La présence de mineurs de 13-17 ans, non accompagnés, reste une préoccupation pour les organisateurs qui craignent que leur responsabilité soit engagée en cas d'incident. En revanche, pendant l'hiver, les participants se rapprochent plus du public historique de la fin des années 1990. Aujourd'hui, cette mixité des catégories sociales est plus visible qu'auparavant, car elle est moins masquée par des signes extérieurs et des comportements caractéristiques de la communauté des « teuffeurs » traditionnels. Ainsi, les signes d'appartenance deviennent exceptionnels le vêtement kaki de type militaire, par exemple, n'a pratiquement plus cours.



Moins d'errance sociale en lien avec la drogue

La recrudescence de groupes de jeunes (18-30 ans), fortement marginalisés, souvent accompagnés de chiens, pratiquant la manche, squattant quelques lieux bien identifiés des centres urbains, suspectés de consommation de drogues, a été stoppée en 2014 dans la plupart des grandes villes. À Metz, ce phénomène a été endigué par des opérations de police pour usage et trafic de Skénan et de Subutex. L'errance sociale dans les rues commerçantes n'a pas pour autant diminué. Elle s'est même amplifiée tout en changeant de nature. Il s'agit aujourd'hui de gens venus de différents pays comme demandeurs d'asile. Mais leur présence dans la rue n'est liée ni à la consommation, ni au trafic de drogues.

Réorganisation de l'offre de drogues et volatilité des trafics

L'année 2014 confirme la réorganisation des modalités de trafic et de vente-revente de produits illicites dans de nombreux quartiers jusque-là fortement stigmatisés du fait de la présence de deals. Ce changement est lié à un renforcement de l'intervention des forces de l'ordre, à la création dans certains cas de ZSP (Zones de sécurité prioritaire), à la rénovation urbaine de certains quartiers et à la sécurisation des immeubles par des entrées désormais munies d'un digicode et d'une surveillance par caméra. Cette évolution a favorisé un apaisement social et une satisfaction des habitants des secteurs

urbains concernés. Cependant, elle n'a pas supprimé le trafic local et ses effets sur la consommation de produits. Ainsi, le trafic, moins visible, s'est déplacé vers d'autres lieux ou communes, surtout lorsque les limites communales se côtoient dans une même unité urbaine à forte densité démographique. Ce constat interroge les communautés urbaines, d'agglomération ou les regroupements de communes qui rechignent à s'engager dans une politique de rénovation urbaine, de lutte contre la délinquance et de prévention des usages de drogues coordonnée à l'échelon de leur territoire.

L'accessibilité des drogues est aujourd'hui davantage diluée dans l'espace urbain. C'est en effet de moins en moins le consommateur qui se déplace vers des lieux repérés et de plus en plus les vendeurs qui vont livrer le produit à un endroit discret convenu à l'avance par téléphone. Cette volatilité du trafic rend plus difficile sa surveillance et sa répression. Fluctuants et mobiles, les trafics deviennent ainsi insaisissables du fait notamment de l'instantanéité de l'acte de transaction.

Des pratiques d'alcoolisation massives

Les nuisances sociales les plus visibles de l'ancien modèle de trafic de produits ayant fortement diminué, les préoccupations en matière de tranquillité publique se sont portées vers les conséquences de l'alcoolisation massive de certains publics les week-ends et à des dates structurantes du calendrier festif d'une partie de la jeunesse (Nouvel an, Fête de la musique, la Saint-Patrick, soirées

Le service de prévention et de réduction des risques organise une **enquête auprès du public à chaque manifestation festive** où il est présent. En 2014, 945 personnes ont répondu. Les résultats de cette investigation doivent être considérés avec prudence en raison des biais inhérents à une telle enquête. Ils constituent néanmoins une illustration de l'importance respective de chaque produit dans l'ensemble des consommations déclarées. Pour l'analyse des résultats, trois espaces festifs sont pris en compte : électro-alternatif (free parties et rave parties), électro commercial (soirées électro avec entrée payante), généraliste (festivals, soirées étudiantes)

Proportion de répondants ayant déclaré avoir consommé tel ou tel produit au cours des trente derniers jours par type de rassemblement festif

	Électro Alternatif	Électro Commercial	Généraliste
Alcool	80 %	86 %	89 %
Cannabis	76 %	75 %	67 %
MDMA	57 %	52 %	15 %
Amphétamines	52 %	28 %	7 %
Cocaïne	40 %	33 %	11 %
LSD	44 %	27 %	10 %
Ecstasy	32 %	33 %	8 %
Kétamine	27 %	18 %	8 %
Champignons hallucinogènes	26 %	19 %	6 %
NPS (Nouveaux Produits de Synthèse)	17 %	14 %	3 %
Héroïne	7 %	7 %	-
Médicaments psychotropes	8 %	8 %	4 %
Aucun produit illicite	4 %	4 %	21 %
Connaissance des NPS	41 %	34 %	12 %

estudiantines d'intégration, Nuit blanche, etc.). L'année 2014 a été marquée, dans les plus grandes agglomérations de la région, par des événements festifs fortement alcoolisés et entraînant des troubles de l'ordre public, avec des violences quelquefois mortelles. Face à la brutalité déconcertante de cette nouvelle conjoncture inattendue, les pouvoirs publics locaux ont repensé les priorités de leurs actions et ont privilégié la prévention de l'alcoolisation massive et de ses conséquences. L'action contre les drogues illicites n'est pas pour autant abandonnée, mais elle n'est plus valorisée dans l'agenda affiché des priorités publiques, il est d'ailleurs symptomatique d'observer que la commune centre d'une grande agglomération (Nancy) a demandé et obtenu le classement de son centre-ville historique en ZSP et en a fait un levier de sa

politique de lutte contre les épisodes réguliers d'alcoolisation massive de sa population étudiante.

Le grand retour des ecstasy

L'année 2014 confirme la remontée en estime du comprimé d'ecstasy auprès des usagers des milieux festifs. Ce produit avait connu une perte de confiance entre 2009 et 2012 parce que la plupart des comprimés ne contenait pas ou peu de MDMA. Le retour en force des ecstasy avec une image positive ne signifie pas pour autant que le produit soit toujours disponible dans toutes les fêtes. Par contre, pour la MDMA en poudre ou en cristaux, l'offre est toujours plus importante que la demande qui est elle-même en forte hausse.

Les lignes de force toujours en vigueur

■ Produit omniprésent, le cannabis constitue la drogue de prédilection des jeunes. En milieu festif, sa présence est constante, même s'il n'existe pas de trafic d'ampleur de ce produit et si ses consommateurs redoutent les tests salivaires à la sortie de la fête. Les teuffeurs intéressés viennent le plus souvent avec leur propre produit. En revanche, s'il est disponible à la vente, c'est toujours en petite quantité rapidement écoulee. Les trois-quarts des personnes qui fréquentent les espaces festifs déclarent avoir consommé du cannabis au cours des 30 derniers jours.

■ Bien que boudée en milieu festif, l'héroïne brune reste très disponible. La prévalence de sa consommation figure parmi les plus élevées de France. Mais derrière ce constat global, il faut distinguer des situations très contrastées entre les grandes villes. Peu chère à Nancy (10 € le g), sa qualité est jugée médiocre par ses usagers réguliers qui préfèrent aller s'approvisionner dans le nord de la Lorraine où elle est certes plus chère (35 à 70 € le g), mais estimée « meilleure ».

■ La Moselle demeure le premier département pour l'importance de la vente de Subutex. Le trafic de ce produit vers l'Allemagne toute proche relève d'abord et essentiellement d'un troc de surplus de buprénorphine haut dosage prescrite médicalement. Le médicament est alors échangé contre une autre drogue. Les génériques du Subutex et le Suboxone, jusque-là peu appréciés des usagers, commencent à pénétrer le marché noir.

■ Après une période où le mésusage de sulfates de morphine (Skénan) était très fréquent en Lorraine avec un trafic régulier qui défrayait la chronique judiciaire locale, il est devenu de plus en plus rare, notamment à Metz et à Nancy.

■ La cocaïne reste très présente, tant en milieu festif que dans les autres espaces. Près de 40 % des teuffeurs électro-alternatifs (voir encadré) déclarent en avoir consommé au moins une fois au cours des 30 derniers jours. Les revendeurs de ce produit se sont adaptés aux possibilités financières de leurs clients. La vente se fait au gramme, voire au quart de gramme. Ce n'est plus tellement la quantité recherchée qui détermine la

transaction, mais la somme d'argent qu'on est prêt à y consacrer. Les usagers eux-mêmes se sont adaptés à la cherté du produit. Ils mutualisent leurs moyens financiers et pratiquent l'achat de groupe. Pour les primo-consommateurs âgés de 17 à 25 ans qui la consomment en sniff, l'image de la cocaïne est plutôt « cool », décontractée, synonyme de plaisirs, c'est un signe d'appartenance au monde actif des entrepreneurs.

■ La disponibilité et l'accessibilité de la cocaïne basée n'ont pas changé. En règle générale, ce produit n'est pas signalé à la vente. Cela ne veut pas dire pour autant que sa consommation n'existe pas. Elle se pratique sous forme de free base, autrement dit du crack préparé par soi-même, sans pour autant utiliser une appellation diabolisée.

■ Les amphétamines sont très présentes en milieu festif (52 % des participants aux fêtes électro-alternatives déclarent en avoir consommé au cours des trente derniers jours). Le speed est considéré comme le produit de base de tout teuffeur qui veut « se défoncer ». L'offre permet généralement de satisfaire la demande, elle est même quelquefois supérieure. En milieu électro-alternatif, 52 % des teuffeurs affirment en avoir consommé dans les 30 derniers jours. Ce n'est pas le cas dans les fêtes plus généralistes (festivals par exemple) où la proportion de ce type de consommateurs n'atteint que 7 %.

■ Le LSD reste très disponible et très accessible dans l'espace festif. En dehors de ce milieu spécifique, il est très difficile d'en trouver spontanément. L'hallucinogène ne peut alors être acheté que dans le cadre de réseaux de connaissances acoquinés à des dealers.

■ La kétamine demeure le produit le plus demandé en 2014 en milieu festif alternatif, comme pour les années précédentes. Mais l'offre est largement inférieure à la demande, ce qui alimente la désirabilité de ce produit. Sa disponibilité dans les espaces festifs est fluctuante. Du coup l'accessibilité reste aléatoire. Il faut connaître les bonnes personnes, les bons endroits, savoir choisir les regroupements festifs pour être sûr d'en avoir facilement. L'attrait pour la kétamine relève aussi du fait que ce produit, comme le LSD, n'est pas détectable par les tests salivaires notamment à l'occasion des contrôles routiers.

■ La question des NPS ou Nouveaux Produits de Synthèse est présente dans le discours des usagers de drogues et dans les préoccupations des intervenants en toxicomanie. Mais, pour autant, il reste encore difficile d'en évaluer

l'ampleur de la consommation et d'en décrire les modalités d'acquisition, en dehors de ce qui peut être lu dans les analyses publiées au niveau national et dont le contenu structure, si ce n'est détermine, le discours local.

Le prix des drogues en Lorraine en 2014

Principaux produits		Prix relevés / g	Tendances
Amphétamines	Prix courant	5-20 € le g	→
	Comprimé 8 mg	2,5 - 15 €	↑
Buprénorphine haut dosage	Plaquette de 7 cp	20 - 30 €	↑
	Herbe	5 - 15 € le g	→
Cannabis	Résine	4-10 € le g	→
	Prix courant	80 € le g	→
Cocaïne	Prix courant	40-45 € le g	→
Héroïne	Prix courant	50 €	→
Kétamine	Buvar	10-15 €	→
	Goutte	10-20 €	→
LSD	Ecstasy	Comprimé : 5 à 15 €	→
	Poudre	50 € le g	↓
MDMA	Flacon 60 mg	6-10 €	→
	Gélule	3-5 €	→
Méthadone	Gélule 200 mg	5 - 20 €	→
	Boîte de 14 gélules	40-80 €	→

Le dispositif TREND national et local

Le dispositif d'observation TREND s'appuie sur un réseau de sept coordinations locales (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse) mettant en œuvre une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu dans les espaces festif et urbain ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues (CAARUD) ; groupes focaux qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels de différents champs d'intervention (sanitaire, judiciaire et forces de l'ordre).

En Lorraine, le dispositif TREND est coordonné par le CSAPA Les Wads (CMSA) avec un soutien méthodologique de l'Observatoire régional de la santé et un apport régulier des CAARUD (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) de la région.

En Lorraine, comme ailleurs, TREND s'appuie également sur :

- SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites ;
- des enquêtes quantitatives régulières, notamment l'enquête ENa-CAARUD (enquête nationale sur les usagers des CAARUD) réalisée auprès des usagers des structures de réduction des risques ;
- l'utilisation des résultats d'enquêtes ou de systèmes d'informations pilotés par organismes officiels ou par l'OFDT.

Directeur de la publication : François Beck

Coordination rédactionnelle : Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT : Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon, Magali Martinez, Thomas Néfau

Remerciements : Sylvie Bateau, Michel Bonnefoy, Benoît Boulay, Nadia Cerise, Sylvain Fleurant, Grégory Georgel, Philippe Haffner, Adrien Herter, Marius Renaud, Maëlle Scherrmann, Youcef Touhardji, Philippe Vilmain.

Aux usagers qui ont accepté de participer à nos travaux et dont nous préservons ici l'anonymat. À l'ensemble des professionnels de la réduction des risques, des champs sanitaire, médico-social, social et de l'application de la loi qui ont contribué par leur expertise à la réalisation de ce rapport.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

OFDT

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16
e-mail : ofdt@ofdt.fr

CMSEA

20, rue Gambetta
57000 Metz
Tél : 0387751528
e-mail : trend@leswadscmse.fr